

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRULON
LE 21 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, mardi vingt et un mars à 18 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, son Maire

Etaient présents : M. COUDREUSE - M. VANNIER - M. DUHAMEL- MME CHAUVEAU - MME RAUBER - MME BREUX - MME BODIN - MME ANGONNET- MME BERNIER - MME CORMIER - M. TEROUANNE -M. LEROY - M. JARDIN - MME RÉZÉ - MME VERITÉ

Etaient absents (excusés) : M. JEFFROY (procuration à M. COUDREUSE) - M. DODIER (procuration à M. LEROY)

Secrétaire de séance : MME Marie-Hélène ANGONNET Vote du Compte Administratif 2016 - Budget Général

Le compte administratif 2016 du budget Général est voté à l'unanimité avec les résultats suivants :

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses de fonctionnement :	1 362 357.97 €
Recettes de fonctionnement :	1 830 976.14 €

<u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses d'investissement :	831 007.81 €
Recettes d'investissement :	571 529.65 €

Vote des taux d'imposition

Afin de prévoir le financement des futurs travaux de réhabilitation du Prieuré, Monsieur Le Maire propose d'augmenter pour l'année 2017 les taux d'imposition de 1 point pour la taxe d'habitation, la taxe foncière (bâti) et la taxe foncière (non bâti)

Les taux d'imposition 2017

Taxe d'habitation :	17.75 %
Taxe foncière (bâti) :	21.50 %
Taxe foncière (non bâti) :	32.97 %

Vote des budgets primitifs- 2017

- Budget Général -2017

Le budget général est voté à l'unanimité, il s'équilibre en section d'investissement en dépenses et en recettes pour un montant de 3 170 062.44 € et en section de fonctionnement en dépenses et en recettes pour un montant de 2 510 022.93 €.

- Budget annexe - Base de Loisirs- 2017

Le budget annexe- Base de Loisirs est voté à l'unanimité, il s'équilibre en section d'investissement en dépenses et en recettes pour un montant de 90 844.43 € et en section de fonctionnement en dépenses et en recettes pour un montant de 91 700.00 €.

Achat de matériel - budget base de loisirs

Monsieur Duhamel, Adjoint au Maire présente les devis retenus pour les divers achats pour la Base de Loisirs :

- Achat de 3 abris de prairie

- Achat de jeux

- Achat de 2 marabouts

Le Conseil municipal donne son accord pour ces achats

Droit de stationnement

A compter du 1^{er} mai 2017, le droit de stationnement des camions d'outillage sera de 60 € par stationnement.

Tarif de la pesée du pont bascule

Le coût de la pesée du pont bascule, à compter du 1^{er} mai 2017 sera de 4 €
Le Conseil municipal accepte cette proposition

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'inscrire une question supplémentaire à l'ordre du jour -
Modification de la délibération d'achat de l'hôtel-restaurant -

Modification de la délibération Achat de l'hôtel-restaurant « La Boule d'Or

Vu la délibération du 26 octobre 2016, autorisant le Maire à procéder à l'acquisition de l'immeuble « l'hôtel-restaurant La Boule d'or » pour un montant de 300 000 €

A la demande du vendeur la SCI CLAIR IMMOBILIER souhaite modifier la répartition financière du montant de la vente

- 265 000 € (deux cent soixante-cinq mille euros) seront attribués à la vente de l'immeuble à la SCI CLAIR IMMOBILIER, dont le gérant mandataire-gestionnaire est Monsieur Pascal BLASZCZYK, cadastré AC n°42 -43 et AC n°30

- et 35 000 € pour l'achat du fonds de commerce de l'hôtel-restaurant « La Boule d'Or »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications ci-dessus et autorise Monsieur Le Maire (ou son représentant) à signer un compromis de vente ainsi que l'acte auprès de l'étude de Maître LEVEQUE Notaire à Brûlon et à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à l'aboutissement du projet.